

Dimanche 4 février : Journée mondiale contre le cancer
Les prestataires de santé à domicile,
Aux côtés des patients atteints d'un cancer traités par perfusion

Paris, le 1er février 2024 – A l'occasion de la journée mondiale contre le cancer, l'Union des Prestataires de Santé à Domicile Indépendants (UPSADI) rappelle l'implication de l'ensemble des 32 000 salariés des prestataires de santé à domicile (PSAD) qui permettent à quelques 3,5 millions de personnes traitées pour des pathologies chroniques ou en fin de vie d'être accompagnées dans le confort de leur domicile, partout en France, conformément à leur volonté.



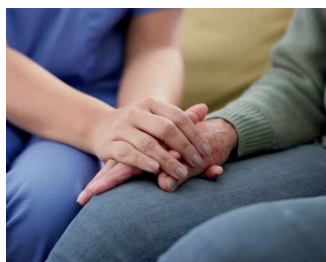
Experts de la coordination entre les professionnels de ville et de l'hôpital, les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD), sont aussi les premiers interlocuteurs des patients, à qui ils rendent visite sur l'ensemble des territoires, y compris dans les déserts médicaux.

Parmi les salariés des prestataires de santé à domicile, 20% sont des professionnels de santé : infirmiers, pharmaciens, nutritionnistes notamment, qui assurent aux côtés de leurs homologues et médecins prescripteurs l'accompagnement et le suivi des personnes malades.

Que ce soit pour la mise en œuvre de traitement de chimiothérapie à domicile ou de façon plus prépondérante dans le cadre de la prise en charge globale des effets secondaires des traitements de chimiothérapie avec des perfusions spécifiques à domicile entre les cures, les PSAD sont très sollicités. Leurs prestations sont également indispensables dans la mise en place de la nutrition artificielle quand nécessaire pour les patients, afin de préserver un bon état général pour lutter contre leur maladie.

Les Prestataires de santé à domicile sont ainsi devenus grâce à leur connaissance des dispositifs de perfusion, leur disponibilité, leur réactivité et leur expertise dans l'accompagnement de proximité des patients, des maillons incontournables de la prise en charge des personnes malades, notamment en oncologie.

« En cette journée mondiale contre le cancer, je voudrais avant tout rappeler à tous les patients et à leurs proches notre pleine et entière mobilisation à leurs côtés, pour leur permettre de bénéficier des meilleurs soins chez eux. Il est désormais reconnu que le bien-être et le moral des patients sont essentiels dans le parcours de soins et améliorent grandement les chances de succès des traitements : en tant que maillon de la chaîne qui permet d'assurer le suivi de tous types de traitements à domicile, dont les traitements anti-cancéreux et la prise en charge globale autour de cette maladie, nous espérons pouvoir continuer à accompagner tous les patients qui en ont besoin, partout en France et sans condition, malgré le contexte difficile. Les défis sont en effet nombreux, à commencer par la nécessaire reconnaissance du rôle et des missions des PSAD et de leur place aux côtés des acteurs du soin dans le système de santé par les pouvoirs publics mais nous sommes pleinement mobilisés et déterminés à tout faire pour maintenir le modèle de prise en charge à domicile plebiscité par les personnes malades » **déclare Didier Daoulas, Président de l'UPSADI.**



La spécialité médicale de la maladie du cancer que représente l'oncologie, est un domaine qui utilise pleinement l'expertise des PSAD au quotidien et dans tous les établissements hospitaliers de France où cette spécialité est présente.

Une collaboration étroite et intense s'est créée depuis des dizaines d'années entre les services d'oncologie et les prestataires de santé à domicile afin de mettre en place là encore une exception et excellence française de la prise en charge à domicile des patients sur des soins techniques et lourds qui réclament un grand savoir-faire acquis par les PSAD.

Créée en 2013, l'UPSADI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 450 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires.

Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, les adhérents de l'UPSADI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques.

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile 3,5 millions de patients grâce à quelques 3 000 agences implantées sur l'ensemble du territoire national. Les prestataires emploient plus de 32 000 salariés dont 6000 professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, diététiciens...) et de nombreux professionnels d'astreinte disponibles 24h / 24 et 7j / 7.

Contact Presse : Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47